

## AIDE-MÉMOIRE DES FRAIS REMBOURSABLES POUR LES JEUNES HÉBERGÉS EN RI-RTF

Catégorie de dépenses	Modalités
COUCHES ET CULOTTES D'INCONTINENCE	<p><b>Sans préautorisation</b> 0 à 2 ans (jour d'anniversaire) : 70,00\$ par mois automatiquement</p> <p><b>Avec préautorisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 à 5 ans</li> </ul> <p><b>Avec préautorisation (prescription demandée)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 6 ans et plus</li> </ul>
GANTS STÉRILES, SERVIETTES ASEPTIQUES, PIQUÉS ET JETÉS LAVABLES, LINGETTES HUMIDES	<p><b>Avec préautorisation si :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Épidémie, infection</li> <li>✓ Condition médicale de l'utilisateur (prescription demandée)</li> </ul>
PRODUITS MENSTRUELS JETABLES	<p><b>Avec préautorisation - Usagers à partir de 12 ans</b></p> <p>Montant de 85 \$<sup>1</sup> annuellement sur présentation de pièces justificatives</p>
SOINS DE DENTISTERIE	<p><b>Avec préautorisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rendez-vous annuel (nettoyage, détartrage, fluorure, scellement)</li> <li>✓ Autres soins (plan de traitement demandé avec estimé)</li> </ul>
MÉDICAMENTS	<p><b>Sans préautorisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Médicaments prescrits couverts par RAMQ, l'excédent est remboursé par l'Établissement</li> </ul> <p><b>Avec préautorisation (prescription demandée)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Produits naturels et certains médicaments en vente libre <b>prescrits et récurrents</b> non couverts par la RAMQ et/ou non couverts par une assurance privée (mélatonine, vitamines, etc.)</li> <li>✓ Pédiculose</li> </ul> <p>L'achat de générique est recommandé. La ressource a la responsabilité d'en informer la pharmacie.</p>
SOINS D'OPTOMÉTRIE	<p><b>Avec préautorisation (estimé demandé)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Montures tous les 2 ans selon les montants prévus</li> <li>✓ Verres correcteurs remboursés à leur coût réel sans traitement</li> </ul> <p><b>Avec préautorisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cycloplégie</li> </ul>
AIDES TECHNIQUES (ORTHÈSES ET PROTHÈSES)	<p><b>Avec préautorisation (estimé et prescription demandés)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Orthèses plantaires ou examen biomécanique</li> </ul> <p><b>Autres aides techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Programmes de la RAMQ et du MSSS</li> </ul>
VÊTEMENTS/UNIFORMES SCOLAIRES	<p><b>Avec préautorisation et formulaire d'inventaire rempli par l'intervenant et la ressource</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Complétion du trousseau de vêtements lors du premier placement de l'utilisateur. Un exercice d'inventaire du trousseau de base doit être fait au préalable par la ressource et l'intervenant de l'utilisateur à l'arrivée de l'utilisateur.</li> </ul> <p><b>Avec préautorisation via demande spécifique* complétée par l'intervenant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Complétion du trousseau de vêtements lors d'un changement de ressource lié à des situations exceptionnelles;</li> <li>✓ Surcroissance excédent la normalité et/ou relevant d'une pathologie (ex : obésité);</li> <li>✓ Usure exceptionnelle due à des comportements inadéquats de l'utilisateur;</li> <li>✓ Vêtements inutilisables à la suite d'une maladie infectieuse;</li> </ul>

<sup>1</sup> montant indexé annuellement

Catégorie de dépenses	Modalités
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Perte de vêtements liée à des situations exceptionnelles.</li> </ul> <p><b>Avec préautorisation et estimé des besoins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Uniformes scolaires rendus obligatoires par le milieu scolaire.</li> </ul>
ALIMENTATION	<p><b>Avec préautorisation (prescription demandée)</b>  <u>Compléments alimentaires (ex. PediaSure)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Remboursés par l'Établissement avec prescription médicale si demande de médicament d'exception refusée par la RAMQ.</li> </ul> <p><u>Diètes spéciales (sans gluten/sans lactose)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Remboursées par l'Établissement (1/3 des frais supplémentaires)</li> </ul> <p><u>Épaississant alimentaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Remboursé par l'Établissement</li> </ul>
FOURNITURES SCOLAIRES ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES	<p>L'avance reçue est déduite de tous ces frais.</p> <p><b>Sans préautorisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Frais scolaires de l'école (preuve de paiement exigé)</li> <li>✓ Fournitures scolaires (liste d'effets scolaires exigée)</li> </ul> <p>Si les <b>frais scolaires</b> dépassent l'avance reçue (paiement au mois d'août), l'Établissement remboursera les excédents.</p> <p><b>Avec préautorisation</b>  Cours d'été, matériel scolaire en cours d'année, activité parascolaire, programme/option.</p> <p><b>Avec préautorisation via demande spécifique* complétée par l'intervenant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Voyage parascolaire</li> <li>✓ École spéciale</li> </ul>
ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES	<p><b>Avec préautorisation via demande spécifique* complétée par l'intervenant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Permet à l'enfant la poursuite d'une activité dans laquelle il était déjà engagé avant son placement;</li> <li>✓ Répond à un besoin particulier d'ordre physique ou psychologique chez l'enfant.</li> </ul>
DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'ACCOMPAGNEMENT des usagers pour les ressources représentées par FFARIQ-FRIJQ-SRAA CSD-ARIHQ	<p><b>Sans préautorisation et pièce justificative**</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Urgence médicale</li> </ul> <p><b>Avec préautorisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rendez-vous pour des soins de santé et services sociaux (à <u>l'exclusion des rendez-vous annuels</u> (pièces justificatives** exigées);</li> <li>✓ Domaine judiciaire ;</li> <li>✓ Visite chez la famille biologique ou visite supervisée ;</li> <li>✓ Intégration ou maintien en milieu scolaire</li> </ul> <p><b>Avec préautorisation via demande spécifique* complétée* par l'intervenant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Intégration ou maintien en milieu de travail</li> </ul> <p>Les dépenses d'accompagnement visées sont celles nécessitant un remplacement ponctuel par une personne que la ressource doit rémunérer pour effectuer le remplacement.</p> <p><b>**Pièces justificatives</b> (facture, billet de stationnement, billet de médecin, prescription, preuve de consultation)</p>

Les demandes de préautorisation (PA) doivent être faites AVANT la dépense ou le transport aux coordonnées suivantes :

Téléphone : **450-569-2974 poste 74157**

Courriel : **dra-grc-rni.cisslau@ssss.gouv.qc.ca**

**Les demandes qui n'auront pas fait l'objet d'une préautorisation seront refusées par l'Établissement.**

Afin de recevoir le remboursement, vous devez remplir et signer le formulaire Demande de rétribution et allocation-DRA (RI-RTF), Demande de remboursement frais scolaires ou Demande de remboursement transport/accompagnement RI-RTF.

Vous devez y joindre les pièces justificatives\*\*.

\*Demande spécifique : Pour ces demandes, l'autorisation doit être confirmée par un numéro de préautorisation.